



le dix noeuf du mois d'avril de l'anné mil sept cent cinquante trois est né , et le vingt du meme mois fut baptisé par moy curé soussigné pierre antoine leclercq fils legitime de louis joseph et de- joseph , et de jeanne francoise hoel , le parain a été pierre joseph evrard jeune garcon a marier de cette paroisse , et la maraine marie antoinete payelle jeune fille a marier de la paroisse d'halines qui ont tous signés cet avec moy comme aussi le pere du dit enfant le jour , mois , et an que dessus , mais la maraine et le pere du dit enfant ont posés leurs marque ordinaire ayant declarés ne scavoit ecrire de ce interpelles

pierre joseph evrard	marque + de marie antoinete
marque + de louis joseph	payelle
leclercq	A . f . b . Kindt prtre